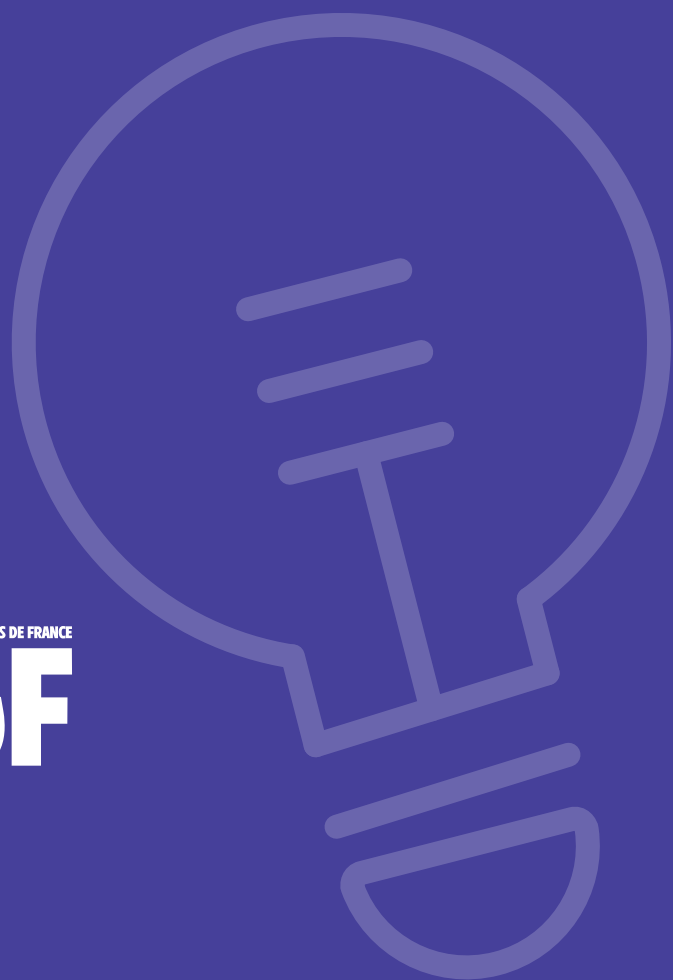
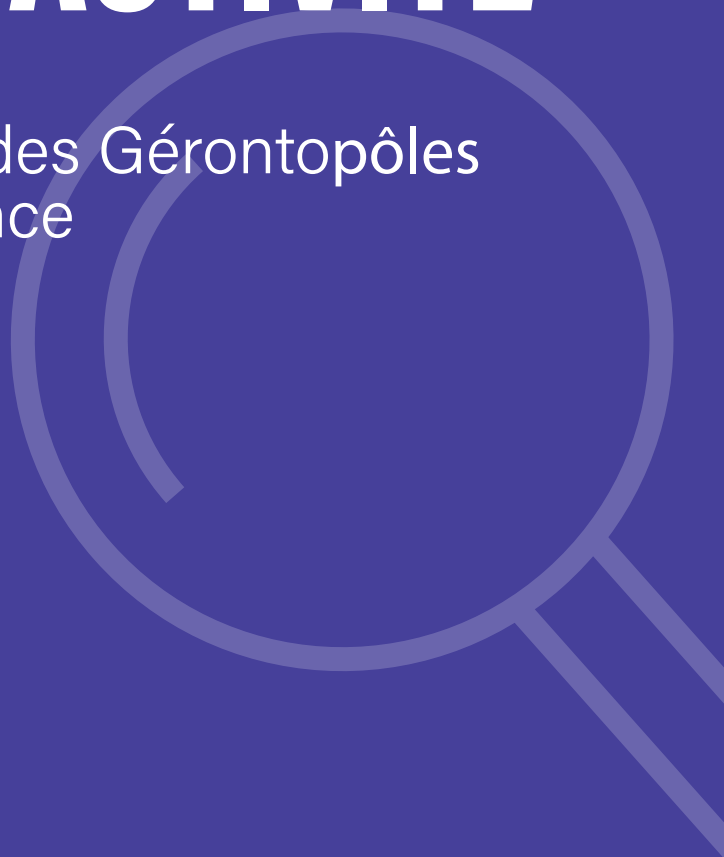


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Union des Gérontopôles
de France



UNION DES GÉRONTOPÔLES DE FRANCE

UGF

QUI SOMMES-NOUS ?

4

L'UNION DES GÉRONTOPÔLES DE FRANCE 5

LE CAHIER DES CHARGES DES GÉRONTOPÔLES 6

La recherche	6
La formation	6
L'économie	6
La communication	6

LA VIE DE L'UNION EN 2025

7

INTRODUCTION 8

ACTIVITÉ 2025 DES INSTANCES 9

L'activité 2025 des instances délibératives	9
L'activité 2025 du conseil scientifique de l'Union, instance consultative experte	9

2025 LES CHIFFRES CLÉS 12

Les Gérontopôles	12
Les instances bénévoles	12
Les conventionnements	12
Les partenariats 2025	12
Les accompagnements aux Gérontopôles préfigurateurs	12

LA PRÉSENCE DE L'UNION EN 2025 14

Participation aux événements nationaux	14
Les réunions de travail	14
Une communication dynamique	15
Date clés 2025	15
Chiffres clés 2025	16
Financement	16

NOS ACTIONS D'UNION EN 2025

17

FORMATION NATIONALE EN SANTÉ MENTALE POUR LES ÉVALUATEURS DE BESOIN D'AIDE À DOMICILE 18

Acteurs	18
Dates clés 2025	18
Chiffres clés 2025	19
Financier	19

ACCÉLÉRATEUR VIVA LAB EN "SILVER AUTONOMIE" 20

Acteurs	20
Dates clés 2025	20
Financier	20

ÉLABORATION D'UN PROGRAMME D'ACTIONS SUR LA PREVENTION DU RISQUE DE CHUTE DES PERSONNES ÂGÉES RÉSIDANT EN EHPAD	21
Acteurs	21
Dates clés 2025	21
Chiffres clés 2025	22
Financier	22
CENTRE DE RESSOURCES ET DE PREUVES DÉDIÉ À LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE (CNSA)	23
Acteurs	23
Axe 1	24
Axe 2	26
Axe 3	27
Axe 4	28
Financier	29
ÉVALUATION DU MODÈLE MARPA	30
Acteurs	30
Dates clés 2025	30
Chiffres clés 2025	30
Financier	30

ANNEXES **31**

LES SYNERGIES DE L'UNION	32
Les instances délibératives - <i>Mandature 2023/2026</i>	32
L'instance consultative	33
L'UNION ET SES MEMBRES DANS LA PRESSE EN 2024	34
Les échos (10/09/2025) « La guerre des générations n'aura pas lieu »	34
Côte-d'Or le bien Public (29/03/2025) : Françoise Tenenbaum a reçu ses insignes de chevalière de la Légion d'honneur	39
Ouest-France et LinkedIn de la Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des personnes handicapées (14/07/2025) : Gilles Berrut a reçu ses insignes de chevalier de Légion d'honneur	41



**QUI SOMMES-
NOUS ?**



L'UNION DES GÉRONTOPÔLES DE FRANCE

Après deux ans d'activité, l'Union des Gérontopôles de France, est un moyen d'action stratégique, scientifique, pédagogique au service de la qualité de vie des personnes âgées et de la transition démographique face aux multiples enjeux du vieillissement de la population (sociaux, sanitaires, politiques et économiques).

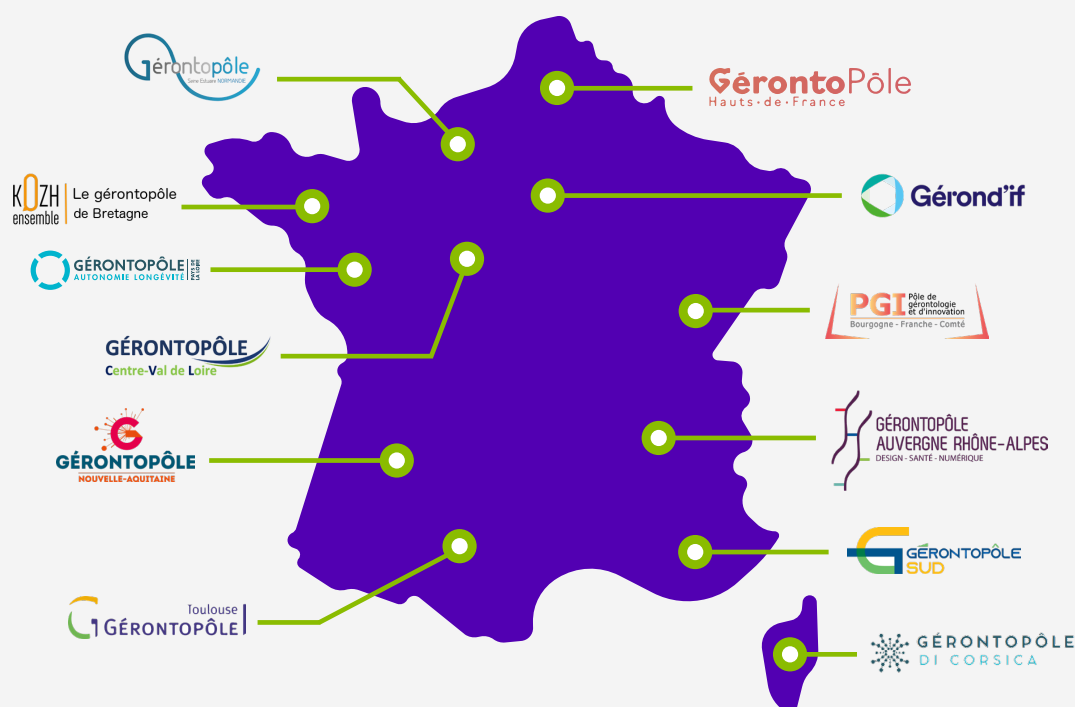
L'Union représente, accompagne, soutient et coordonne le réseau des gérontopôles pour en favoriser la visibilité, la promotion et la reconnaissance en étant un appui de référence.

Les gérontopôles sont des acteurs réseaux autonomes qui, dans chaque région, ont parmi leurs membres l'ensemble de ceux qui concourent à la qualité de vie et à la santé des seniors : établissements de santé, établissements et services médico-sociaux, CHU, soignants libéraux, collectivités territoriales, ARS, institutions de protection sociale et complémentaires, chercheurs, universités, associations, usagers, entreprises, start-up, living-labs ...

Grâce aux gérontopôles régionaux adhérents, l'Union dispose d'un maillage territorial important permettant une réponse aux quatre missions essentielles du cahier des charges dont le réseau s'est doté dès février 2022 : recherche, formation, économie et communication.

En 2025, l'Union est composée de 12 gérontopôles actifs, dont 9 fondateurs, elle accompagne les préfigurations en Grand Est ainsi qu'en Outre-mer.

CARTE DE L'UNION DES GÉRONTOPÔLES





■ LE CAHIER DES CHARGES DES GÉRONTOPÔLES

Les gérontopôles, membres de l'Union des Gérontopôles de France, partagent quatre grands domaines d'action et d'ambition inscrits dans leur cahier des charges commun.

➡ LA RECHERCHE

Un gérontopôle doit développer et favoriser une recherche qui réponde aux besoins des personnes âgées, des professionnels et des autres partenaires, lorsqu'ils œuvrent avec l'intention d'améliorer l'inclusion et la qualité de vie des personnes âgées dans la société, quelle que soit leur vulnérabilité. Le terme de recherche recouvre toutes les actions qui visent à partir d'une question posée, à mettre en œuvre la méthodologie adaptée, le recueil rigoureux des données et l'analyse critique des résultats.

➡ LA FORMATION

Chaque gérontopôle doit pouvoir être un centre de compétences et de ressources en région. Proposant des formations à destination des personnes âgées, des aidants, des métiers gérontologiques et des professionnels qui sont en relation avec les personnes âgées de manière directe ou indirecte, il doit œuvrer concrètement à la montée en compétence des métiers et à l'adjonction de nouveaux savoirs, synonymes d'une plus grande reconnaissance des métiers.

➡ L'ÉCONOMIE

La mission des gérontopôles dans le domaine de l'économie consiste à participer activement à la montée en qualité de l'offre de produits et de services actuellement proposés pour les seniors. Il reviendra à chaque gérontopôle d'œuvrer pour que les innovations puissent être à la fois évaluées par des gérontopôles et/ou des living lab afin d'en valider l'usage et l'acceptabilité et, par des clusters, afin d'en accompagner le développement économique. Cette articulation permettra une maturation de l'offre attendue par de nombreux acteurs.

➡ LA COMMUNICATION

La mission de communication des gérontopôles est essentielle pour participer à l'accompagnement de la profonde mutation que représente la transition démographique. Le plan de communication est décliné en volets institutionnel, scientifique et grand public.



LA VIE DE L'UNION EN 2025



INTRODUCTION



L'année 2025 confirme la montée en puissance de l'Union des Gérontopôles de France dans le paysage national de la prévention de la perte d'autonomie.

Dans un contexte de fortes tensions sur le système de santé et les politiques du grand âge, l'UGF a poursuivi sa structuration et consolidé ses partenariats institutionnels majeurs.

Les travaux menés dans le cadre du Centre de ressources et de preuves de la CNSA illustrent pleinement cette dynamique collective.

De la conception de programmes de prévention à leur diffusion nationale, les gérontopôles ont démontré leur capacité d'action coordonnée et fondée sur les données probantes.

Le déploiement de formations nationales, la production de ressources scientifiques et la structuration de la veille illustrent cette ambition partagée.

Les projets menés avec la CNAV et l'Assurance retraite témoignent de la confiance croissante accordée à notre Union. L'accélérateur VIVA Lab, les programmes de prévention des chutes en EHPAD ou encore les actions autour d'ICOPE en sont des exemples emblématiques.

Au-delà des réalisations, l'année 2025 marque aussi une étape importante de consolidation du réseau et de ses modalités de coopération.

Ce rapport d'activité en retrace les principaux jalons et met en lumière l'engagement constant des équipes des gérontopôles.

Il témoigne d'une dynamique collective désormais bien ancrée, au service des territoires et des politiques du bien vieillir.

En 2026, cette trajectoire se poursuivra avec une ambition intacte : transformer l'expertise en impact concret pour les personnes âgées.

Madame Françoise Tenenbaum,
présidente de l'Union des Gérontopôles de France.





■ ACTIVITÉ 2025 DES INSTANCES DÉLIBÉRATIVES

➡ L'ACTIVITÉ 2025 DES INSTANCES DÉLIBÉRATIVES

- 1 assemblée générale
- 2 réunions du conseil d'administration, dont une en présentiel
- 11 réunions de bureau

➡ L'ACTIVITÉ 2025 DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'UNION, INSTANCE CONSULTATIVE EXPERTE

Sous la présidence du Pr Olivier Hanon, assisté des vice-présidents Pr Yves Rolland et Pr Frédéric Bloch, le Conseil scientifique de l'Union a pleinement exercé, en 2025, son rôle stratégique et structurant.

Forts de leurs expertises reconnues, ses membres ont assuré la garantie éthique et scientifique de l'ensemble des travaux initiés ou conduits par l'Union, contribué à la mise en œuvre d'études cliniques robustes et défini les orientations prioritaires de la feuille de route scientifique.

1 Un garant de l'exigence et de la robustesse scientifiques des productions de l'Union

Dans le cadre de la contribution des gérontopôles au Centre de ressources et de preuves (CRP) dédié à la prévention de la perte d'autonomie de la CNSA, le Conseil scientifique s'est mobilisé autour de plusieurs axes structurants :

- **Veille scientifique** : participation active à l'élaboration de guides de référence portant sur la prévention de la perte d'autonomie (nutrition, activité physique, santé mentale, cognition).
- **Validation scientifique des livrables du CRP** : encadrement méthodologique de l'analyse critique de la littérature et animation du comité éditorial, sous la responsabilité du Pr Gilles Berrut.
- **Développement et validation de dispositifs de formation** : conception et validation de programmes éducatifs en nutrition, activité physique et santé cognitive.

Par ailleurs, les experts ont été sollicités dans le cadre des travaux conduits par l'Union des Gérontopôles de France (UGF) au bénéfice de la CNAV, notamment pour :

- La validation de modules de formation asynchrones dédiés aux évaluateurs des besoins à domicile
 - sur les enjeux de santé mentale et leur repérage,
 - la structuration du socle de compétences des nouveaux évaluateurs.



2 Une contribution majeure à la production de connaissances : l'étude ARNOLD

Le Conseil scientifique a porté une étude clinique d'envergure sur une thématique à fort enjeu en gériatrie : **l'étude ARNOLD**.

Cette étude observationnelle, non interventionnelle, multicentrique et prospective, conduite en conditions de vie réelle, vise à déterminer la prévalence de l'amylose cardiaque chez les patients hospitalisés âgés de 80 ans et plus.

La mobilisation exceptionnelle des gérontopôles a permis l'inclusion de plus de 500 patients en une seule année (objectif initial : $n = 637$), dépassant les projections initiales à ce stade. Avec plus de 30 centres investigateurs impliqués, cette dynamique garantit une représentativité nationale robuste.

Les résultats attendus contribueront de manière déterminante à améliorer le repérage précoce et à orienter les stratégies de prise en charge de cette pathologie encore sous-diagnostiquée chez les sujets âgés.

3 Une structuration stratégique fondée sur la cartographie des forces de l'Union

Le Conseil scientifique a conduit, grâce aux contributions approfondies de chaque Gérontopôle, un travail de cartographie des capacités et expertises de recherche et de formation de l'Union, constituant un socle solide pour l'élaboration de sa feuille de route.

Cette analyse met en évidence une pluridisciplinarité exceptionnelle, couvrant l'ensemble des dimensions du vieillissement dans une approche résolument holistique. Celle-ci s'appuie sur la mobilisation coordonnée d'expertises issues de la gériatrie, de la médecine générale, de la neurologie, de la cardiologie et de la psychiatrie, mais également des sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, économie de la santé), des sciences du mouvement (activité physique adaptée), de la nutrition, de la santé publique et de l'épidémiologie.

Elle intègre également des compétences en ingénierie des données et en intelligence artificielle, en sciences infirmières, en réadaptation et en travail social, permettant d'aborder de manière globale les enjeux liés au vieillissement : prévention de la perte d'autonomie, fragilité, maladies chroniques, santé mentale, isolement social, parcours de soins et de vie, ainsi que les déterminants environnementaux et territoriaux de la santé.

Cette diversité disciplinaire favorise le développement d'approches intégrées, combinant recherche clinique, recherche interventionnelle, évaluation des organisations de soins et innovations médico-sociales, au plus près des besoins des personnes âgées et des professionnels qui les accompagnent :

- une production scientifique de qualité, portée à la fois par les équipes opérationnelles des gérontopôles et les membres de leurs gouvernances à forte valence académique ;
- une recherche translationnelle articulant rigueur scientifique et impact opérationnel.

L'Union des Gérontopôles de France dispose ainsi d'atouts majeurs pour répondre aux défis du vieillissement :

- une couverture territoriale nationale complète ;
- des partenariats structurants avec l'INSERM, l'IHU HealthAge, les CHU et les universités ;
- une capacité unique à fédérer les acteurs publics, privés et académiques.

Cette dynamique collective constitue un levier puissant pour le développement de projets d'envergure au service du bien vieillir.



4 Une feuille de route tournée vers l'innovation et l'impact

Sur la base de ces travaux, le Conseil scientifique a défini une feuille de route ambitieuse pour les années à venir, structurée autour du dépôt de deux projets majeurs :

- **l'exploitation de l'intelligence artificielle** pour l'identification précoce des signaux faibles de décompensation, en amont de leur survenue ;
- **le chaînage des données du SNDS avec les données issues d'ICOPE**, afin de renforcer les capacités d'analyse populationnelle et d'optimiser les stratégies de prévention.

Cette activité 2025 illustre pleinement le rôle central du Conseil scientifique dans la structuration, la crédibilité et le rayonnement des actions de l'Union, au service d'une gérontologie innovante, intégrée et fondée sur les preuves.



2025 LES CHIFFRES CLÉS

Au cours de sa deuxième année d'activité, l'Union a pu consolider son fonctionnement grâce à la participation active de ses membres, partenaires et collaborateurs.

➡ LES GÉRONTOPÔLES

- 12** gérontopôles, 9 gérontopôles fondateurs et 3 gérontopôles labellisés en 2025
- 2** gérontopôles intègrent l'Union en 2025 : Centre Val de Loire et Di Corsica
- 3** gérontopôles en préfiguration : Grand-Est, Martinique et Réunion

➡ LES INSTANCES BÉNÉVOLES

- 29** membres de l'assemblée générale (dont 9 représentants universitaires)
- 12** membres du conseil d'administration
- 18** membres du conseil scientifique préfigurateur
- 4** membres du bureau

➡ LES CONVENTIONNEMENTS

Six conventionnements

- 2** conventionnements, entre la CNAV et les gérontopôles fondateurs, précédant la création formelle de l'UGF
- 1** convention signée en 2023 entre la CNAV et l'UGF
- 1** convention signée en 2023 entre la CNSA et l'UGF
- 1** convention signée en 2024 entre la FNMARPA et l'UGF
- 1** convention signée en 2025 entre la Poste Direction Santé & Autonomie et l'UGF

➡ LES PARTENARIATS DÉVELOPPÉS OU EN DÉVELOPPEMENT EN 2024

- 1** convention de partenariat avec La Poste direction santé autonomie signée en 2025
- 1** partenariat acté avec Malakoff Humanis et AG2R La Mondiale
- 1** partenariat en cours de développement avec l'UNA

➡ LES ACCOMPAGNEMENTS DES GÉRONTOPOLES PRÉFIGURATEURS

- 1** gérontopôle préfigurateur en Corse (création en 2025)
- 1** gérontopôle préfigurateur en Centre-Val-de-Loire (création en 2025)
- 1** gérontopôle préfigurateur en Grand-Est
- 1** gérontopôle préfigurateur en Martinique
- 1** gérontopôle préfigurateur à la Réunion
- 1** demande de contact pour le démarrage d'un gérontopôle en Guyane



”

**COMME TOUS LES RACISMES,
L'ÂGISME REND AVEUGLE !**

”

L'Union des Gérontopôles de France (UGF) poursuit son travail de mobilisation de toutes les régions du territoire national, afin de répondre à son ambition d'accompagner l'ensemble des acteurs pour réussir la transition démographique, c'est-à-dire de faire que le nombre et la culture des personnes âgées soient une chance pour tous, quel que soit l'âge.

Le confinement de la question de l'âge aux aspects de la perte, de la compensation et de la comparaison intergénérationnelle, nous empêche de comprendre que c'est une véritable opportunité pour la société, pour les plus jeunes, pour l'emploi, pour la croissance économique résidentielle, pour la transmission et donc pour bâtir une culture d'avenir commune. Ils sont une chance pour l'intégration, pour le développement des territoires, pour la vie des centres bourgs et centre-ville, pour la consommation, l'évolution des modalités de transport, et l'on pourrait continuer la liste.

L'année 2025 se poursuivant en 2026 a été marquée par l'accompagnement de trois nouvelles régions.

C'est ainsi que la Martinique s'est engagée avec dynamisme et talents dans la construction d'un Gérontopôle qui non seulement suit le cahier des charges qui nous est commun, mais a su l'adapter aux réalités insulaires. Je salue le dynamisme, l'inventivité et la capacité d'entraînement du Professeur Maturin Tabue Teguo, et l'investissement de madame Ruffin qui a su en quelques mois construire un dossier de labellisation s'appropriant le cœur de la démarche.

L'île de la Réunion, sous l'impulsion de son Directeur Général de l'ARS, Jean-Jacques Coipplet, a su mobiliser, par sa conviction, l'ensemble des acteurs de la région. Avec détermination et discernement, le Dr J.-P. Eychenne, son président, et le Pr Franco, président du conseil scientifique, ont accompagné Madame Jessica Fournier. L'effort est remarquable, car il s'agissait de faire naître un regroupement et une mobilisation d'acteurs très différents, répartis sur le territoire, et qui n'avaient pas toujours l'habitude de construire ensemble. C'est une jeune initiative qui bénéficiera de la nomination rapide d'un universitaire en gériatrie, mais qui représente déjà une vraie chance pour les personnes âgées de l'île et leur qualité de vie.

Contexte différent, montrant la variété des régions, mais aussi la transférabilité remarquable du cahier des charges des gérontopôles : la Région Grand Est. Il est inutile de rappeler l'ancienneté et la renommée nationale de la Société de Gériatrie et l'Est. Plusieurs des professeurs de Gériatrie parmi les plus éminents ont construit la gériatrie française dès ses débuts. C'est dans cette filiation que la Professeure Christine Perret-Guillaume a choisi d'inscrire le Gérontopôle Grand Est, en créant la structure par modification des statuts de la société de Gériatrie et en créant ainsi La SGE/Gérontopôle Grand Est. Le professeur Blanc de Strasbourg assurant la présidence du conseil scientifique. Avec dynamisme et en adhérant à ce projet, madame Stéphanie Boullée va assurer la direction de ce Gérontopôle après en avoir écrit le dossier de labellisation construit de manière collective avec les très nombreuses ressources de cette grande région.

Accompagner ces acteurs et institutions régionales et partager l'expérience acquise au bénéfice d'autres territoires est une démarche passionnante. Au-delà des discussions et interrogations souvent hors-sol, le dynamisme de ces acteurs régionaux témoigne de la pertinence, de la cohérence et tout simplement de la chance que l'on a de pouvoir participer ainsi à la lutte contre l'âgisme et à une véritable inclusion des personnes âgées par le développement, social et économique des régions.

Professeur Gilles Berrut,
secrétaire de l'Union des Gérontopôles de France



LA PRÉSENCE DE L'UNION EN 2025

Lors de cette deuxième année d'activité, l'Union a tenu sa place et assuré son rôle au niveau national.

Ses représentants ont participé et contribué à plusieurs événements majeurs. En outre, l'UGF a organisé ou participé à plus de 80 réunions ayant mobilisé ses élus, ses experts scientifiques ou les directions des gérontopôles.

➡ PARTICIPATION A PLUSIEURS EVENEMENTS NATIONAUX

- **Mars 2025** : Interventions des membres du Bureau dans différentes sessions scientifiques lors des Journées Vieillessement et Maintien de l'Autonomie (JVMA) à Tours ;
- **Mai 2025** : Congrès Annuel RFVAA à Saint-Quentin
- **Juin 2025** : Assise du vieillissement à Strasbourg
- **Juin 2025** : 13ème Congrès fragilité de Toulouse
- **Juillet 2025** : Participation au lancement de la Conférence nationale de l'autonomie au Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles
- **Octobre 2025** : Intervention de l'UGF lors de la 3e édition d'Horizon Santé 360 (Groupe La Poste)
- **Octobre 2025** : Animation d'un village des gérontopôles au Festival Silver Eco de Cannes, en présence de plusieurs gérontopôles (Québec, Nouvelle-Aquitaine, Gironde, Sud, Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire)
- **Novembre 2025** : Participation aux allocutions inaugurales des premières Rencontres économiques du Gérontopôle Centre-Val de Loire, consacrées à l'alimentation et à la nutrition
- **Novembre 2025** : Organisation d'un village des gérontopôles au Salon Silver Economy Expo à Paris, réunissant une dizaine de gérontopôles et une trentaine d'entreprises accompagnées.

➡ RÉUNIONS DE TRAVAIL

- **27** réunions avec les partenaires (CNSA, CNAV, AGIRC-ARRCO, IGAS...)
- **8** participations à des réunions groupes de travail (Consortium, Défi numérique du Bien Vieillir, SPDA...)
- **12** réunions du comité technique de directrices et directeurs
- **40** réunions des équipes projets nationales inter-gérontopôles



➡ UNE COMMUNICATION ADAPTÉE POUR ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DE L'UNION

L'Union des Gérontopôles de France a engagé une structuration et une organisation renforcées de sa communication afin d'accompagner son développement stratégique ainsi que celui des gérontopôles membres.

L'année 2025 a été particulièrement riche, marquée par un travail approfondi sur les outils et la définition des canaux de communication. L'objectif principal a été de mieux positionner et faire connaître l'Union auprès des acteurs clés du vieillissement à l'échelle nationale.

Par ailleurs, cette dynamique s'est accompagnée d'une amélioration des processus internes, favorisant une remontée plus efficace des informations nécessaires à l'atteinte des objectifs de communication. Des outils dédiés à la communication interne ont également été déployés afin de renforcer l'interconnaissance et la coopération entre les gérontopôles.

Parmi les réalisations concrètes figurent notamment : la création d'un site internet pour l'Union, le lancement d'une newsletter interne, la production d'une série de vidéos de présentation des membres, l'ouverture d'une chaîne YouTube en complément du compte LinkedIn existant, ainsi que la mise en place d'un groupe Teams intégrant des ressources de communication interne à l'UGF.

➡ COORDINATEURS

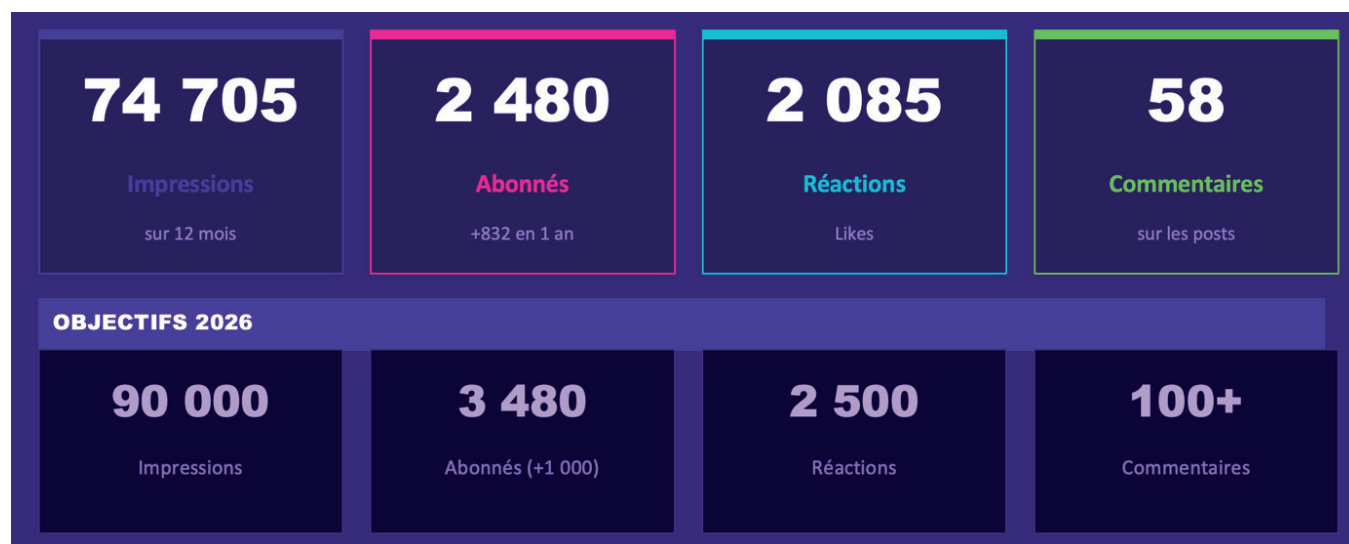
Parmi les membres de l'UGF : le Gérontopôle des Pays de la Loire et PGI avec le support de tous les Gérontopôles

➡ DATES CLÉS 2025

- **Février 2025** : mise en place d'une stratégie de communication pour l'Union
- **Février 2025** : Arrivées de 3 nouveaux Gérontopôles dans l'Union (Corse, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France)
- **Mars 2025** : Anniversaire de l'Union
- **Novembre 2025** : Village des Gérontopôles (Festival Silver Eco et Silver Economy Expo)
- **Novembre 2025** : Lancement du projet d'équiper l'Union d'un site internet
- **Décembre 2025** : Lancement de la série vidéo « À la découverte des Gérontopôles de France »



➡ CHIFFRES CLÉS 2025 DES RÉSEAUX SOCIAUX DE L'UNION



➡ FINANCEMENT

Une enveloppe interne au réseau de 8000 euros a été attribuée à la communication.



L'UGF contribue à la cohésion des territoires sur les questions du vieillissement tant du point de vue de la prévention, de l'accompagnement, de la recherche scientifique ou de l'économie par une meilleure communication entre les GÉrontopôles et l'articulation de leurs actions

Dr Kevin Charras,
trésorier de l'Union des GÉrontopôles de France





NOS ACTIONS D'UNION EN 2025



FORMATION NATIONALE EN SANTÉ MENTALE POUR LES ÉVALUATEURS DES BESOINS D'AIDE À DOMICILE (ASSURANCE RETRAITE)

La formation sur la fragilité en santé mentale, pour les évaluateurs des besoins d'aide à domicile (EBAD) des publics retraités GIR 5 et 6, conçue par l'UGF a été mise en ligne et ouverte à l'inscription en 2025.

Ce projet confié fin 2022 par l'Assurance retraite concerne une nouvelle formation, en distanciel asynchrone, la santé mentale du sujet âgé : repérage, modalités d'alerte, orientation, coordination. La conception opérationnelle a été assurée par 3 gérontopôles et validée en 2024 par l'ensemble des gérontopôles, par des experts et par l'Assurance retraite.

En 2025, les gérontopôles copilotes ont accompagné le prestataire dans la réalisation technique de la formation mise en ligne, à savoir :

- Convertir les contenus de formation en scripts de vidéos en ligne
- Adapter les activités aux possibilités techniques de la plateforme
- S'assurer de la cohérence de l'animation en motion design avec les messages pédagogiques des scripts des vidéos
- Valider la totalité des éléments mis en ligne : titres, sous-titres, visuels, musiques, voix off

En 2025, les ressources territoriales en santé mentale, rédigées en 2023 par les gérontopôles ont été mises à jour. Les évaluateurs inscrits à la formation peuvent les consulter et les télécharger à tout moment.



ACTEURS (Assurance retraite pilote)

- **Coordinateurs nationaux au sein de l'UGF** : PGI et GéronD'if
- **Concepteurs pédagogiques au sein de l'UGF** : PGI, GéronD'if et Gérontopôle des Pays-de-la-Loire
- **Participants au projet parmi les membres de l'Union** : équipes opérationnelles de tous les gérontopôles et membres du groupe d'experts FRAGIRE au PGI
- **Autre acteur du projet** : Assurance retraite, direction nationale action sociale



CHIFFRES CLÉS 2025

- **1** réunion du comité (COPIL) réunissant l'Assurance retraite, PGI et GéronD'if
- **1** réunion du comité technique (COTECH) réunissant tous les gérontopôles
- **13** réunions de suivi technique réunissant l'Assurance retraite, le prestataire, PGI et GéronD'if
- **1** production livrée : formation en ligne



DATES CLÉS 2025

- **Janvier-mars 2025** : suivi de la création des supports techniques sur la plateforme
- **21 février 2025** : réunion du groupe de travail des structures expérimentatrices
- **Avril-mai 2025** : suivi de prestation en post-test
- **5 mai 2025** : réunion diffusion de l'offre de formation auprès des CARSAT
- **15 mai 2025** : date d'ouverture à l'inscription de la formation
- **13 octobre 2025** : COTECH UGF



FINANCEUR





■ ACCÉLÉRATEUR VIVA LAB EN “SILVER AUTONOMIE” (CNAV)

Plusieurs gérontopôles se sont mobilisés début 2023, avant la création officielle de l'Union, pour proposer à la CNAV, qui pilote l'accélérateur d'innovation VIVA Lab, leurs compétences, associées à celles du CEA Tech. L'année 2025 a marqué la poursuite de ce partenariat, avec la réalisation de deux prestations.

Après la première saison de l'accélérateur VIVA Lab (2019-2023), durant laquelle deux gérontopôles étaient déjà référencés pour des accompagnements, l'opportunité d'une offre mutualisée préfigurant l'Union a été saisie. Une candidature de 6 gérontopôles, avec le pôle de recherche technologique du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA Tech), à nos côtés, a été présentée et retenue fin 2023, pour des accompagnements lancés début 2024.

En 2025, nous avons poursuivi et terminé deux accompagnements qui avaient débuté durant l'année 2024 : CertiPair et L'adaptelier pour des tests d'usages, prestations réalisées respectivement par le gérontopôle Normandie et le PGI.

CertiPair est une solution à destination des professionnels de santé, permettant l'envoi de messages automatisés et personnalisés (conseils en prévention, rappels d'usages de traitement, préparation d'intervention, etc.).

L'adaptelier est un service de couture qui transforme et simplifie les vêtements en les adaptant.



ACTEURS (Cnav pilote)

- **Coordinateur national au sein de l'UGF** : PGI, porteur du groupement
- **Parmi les membres de l'UGF** : les équipes opérationnelles des Gérontopôles AURA, Kozh ensemble (Gérontopôle de Bretagne), Géront'if (Gérontopôle Ile de France), Gérontopôle de Normandie, Gérontopôle des Pays-de-la-Loire et PGI Bourgogne-Franche-Comté
- **Autres acteurs** : CEA Tech, Cnav, porteurs de projets accélérés par VIVA Lab, Bureau national et commissions locales VIVA Lab, réseau des Carsat



CHIFFRES CLÉS 2025

- **2** accompagnements terminés



DATES CLÉS 2025

- **Juin 2025** : réunion de bilan de l'accompagnement de L'adaptelier et rendu du livrable
- **Décembre 2025** : rendu du rapport de l'accompagnement de CertiPair



FINANCEURS





ELABORATION D'UN PROGRAMME D'ACTIONS SUR LA PREVENTION DU RISQUE DE CHUTE DES PERSONNES AGEES RESIDANT EN EHPAD

Co-construire avec les professionnels un programme opérationnel de prévention des chutes en EHPAD, adapté aux contraintes de terrain.

Dans le cadre d'une commande de l'ANAP en 2024-2025, l'Union des Gérontopôles de France a élaboré un programme d'actions visant à réduire les chutes des personnes âgées en EHPAD, en s'appuyant sur l'outil « Pare à chute ».

Le projet a reposé sur une démarche de co-construction associant des professionnels d'EHPAD (direction, soignants, rééducateurs, psychologues...) afin de concevoir une maquette pédagogique directement applicable en établissement. Cette maquette comprend :

- un parcours de formation structuré en 3 journées,
- des intersessions de mise en pratique,
- un autodiagnostic initial, intermédiaire et final,
- des outils opérationnels (grilles d'évaluation, plan d'action, indicateurs de suivi).

L'objectif est de permettre à chaque EHPAD de construire, déployer et évaluer un programme antichute adapté à ses ressources, tout en renforçant les compétences des équipes et en structurant une démarche de prévention continue. Ce programme vise notamment à réduire la prévalence des chutes et leurs conséquences (hospitalisations, perte d'autonomie)



ACTEURS

- **Parmi les membres de l'UGF :** Gerond'If & Gérontopôle Pays de la Loire et mobilisation des Gérontopôles membres de l'Union des Gérontopôles de France et des experts du Conseil scientifique de l'UGF
- **Autres acteurs :**
 - > ANAP (commanditaire)
 - > Professionnels d'EHPAD (directeurs, médecins coordonnateurs, cadres de santé, infirmiers, psychomotriciens, kinésithérapeutes, psychologues...)
 - > Experts mobilisés dans le cadre des groupes de travail



CHIFFRES CLÉS 2025

- **1** programme national structuré de prévention des chutes
- **1** maquette pédagogique complète (3 journées + intersessions + évaluation à 4 mois)
- **1** outil d'autodiagnostic couvrant l'ensemble des dimensions de la prévention (risques, organisation, formation, suivi)
- **Plusieurs** groupes de travail mobilisant des professionnels de terrain (présentiel + contributions asynchrones)



DATES CLÉS 2025

- **Mai 2024** : démarrage du projet et premiers échanges entre l'UGF et l'ANAP
- **7 juin 2024** : transmission par l'UGF d'une proposition de programme d'actions complet
- **26 juillet 2024** : signature du bon de commande pour le lot 1 (conception du programme d'actions)
- **14 novembre 2024** : premier groupe de travail avec les professionnels d'EHPAD
- **20 décembre 2024** : envoi de l'outil d'autodiagnostic à l'ANAP
- **22 janvier 2025** : présentation de la maquette pédagogique à l'ANAP
- **23 janvier 2025** : transmission de la maquette pédagogique
- **24 janvier 2025** : validation de la maquette pédagogique en visioconférence par les professionnels des Ehpad
- **31 janvier 2025** : transmission de l'ensemble des livrables finaux à l'ANAP
- **22 septembre 2025** : réunion de bilan et échanges UGF-ANAP



FINANCEUR

Projet financé par l'ANAP à hauteur de 28.000 € TTC dans le cadre du lot 1 (conception du programme d'actions).





CENTRE DE RESSOURCES ET DE PREUVES DÉDIÉ À LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE (CNSA)

Une collaboration d'envergure, sur 4 ans, co construite entre l'UGF et la CNSA, incluant l'ensemble des gérontopôles de l'Union.

La convention d'objectifs et de gestion Etat-CNSA 2022-2026 a missionné la CNSA pour créer un centre national de ressources et de preuves pour la prévention de la perte d'autonomie. Il s'agit de capitaliser les actions de prévention probantes et prometteuses, de diffuser de manière accessible, notamment pour éclairer les pratiques et les décisions et d'élaborer des référentiels/outils d'aide à la décision (aides technique, actions individuelles et collectives).

C'est dans ce cadre que l'UGF a été missionnée sur 4 axes de collaboration, qui mobilisent tous les gérontopôles comme pilotes ou contributeurs :

- **Axe 1** : modélisation de programmes de prévention de la perte d'autonomie et construction, gestion et dispensation des formations associées
- **Axe 2** : formation des référents et autres membres de la CFPPA, et des porteurs de projets, à la prévention de la perte d'autonomie, au marketing social et à la mesure d'impact
- **Axe 3** : Le Fonds VITAL : accompagner le passage de l'initiative territoriale prometteuse au programme probant
- **Axe 4** : veille scientifique et vulgarisation dans le champ de la prévention de la perte d'autonomie



ACTEURS (CNSA pilote)

- **Coordinateur national au sein de l'UGF** : Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine
- **Participant au projet parmi les membres de l'Union** : équipes opérationnelles et membres des conseils scientifiques de tous les gérontopôles ; copilotage de l'axe 1 par le Gérontopôle Nouvelle Aquitaine et le PGI ; copilotage des axes 2 et 4 par le Gérontopôle des Pays de la Loire et Géron'd'if ; copilotage de l'axe 3 par le Gérontopôle de Normandie et le Gérontopôle AURA
- **Autres acteurs du projet** : équipe du Centre de ressources et de preuves à la CNSA, membres des gérontopôles partenaires et bénéficiaires cibles du projet



AXE 1

Une collaboration d'envergure, sur 4 ans, co construite entre l'UGF et la CNSA, incluant l'ensemble des gérontopôles de l'Union.

L'Union des Gérontopôles de France a poursuivi en 2025 sa contribution au centre de ressources et de preuves dédié à la perte d'autonomie, porté par la CNSA et destiné aux acteurs des CFPPA et aux opérateurs de prévention de toute la France.

Dans le cadre de l'Axe 1 « Modélisation de programmes de prévention de la perte d'autonomie et construction, gestion et dispensation des formations associées », le PGI et le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine copilotent une mission visant à concevoir et modéliser des programmes de prévention multidimensionnels fondés sur des données probantes. Cette mission est menée en lien avec les dimensions de la capacité intrinsèque du programme ICOPE. La diffusion de ces programmes s'accompagne de formations déployées sur l'ensemble du territoire national.



ACTEURS

Parmi les membres de l'UGF, les Gérontopôles ont été associés à différentes phases de l'Axe 1 :

- **Rédaction d'une Revue de littérature** pour le programme 3 « Prenons l'âge du bon côté Santé mentale » : Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine et Gérontopôle Hauts de France
- **Conception des programmes 1 et 2** « Prenons l'âge du bon côté » : Activité physique et alimentation et Santé cognitive : Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine, Pôle de Gérontologie et d'Innovation de Bourgogne-Franche-Comté, Gérontopôle Bretagne
- **Conception des formations associées aux programmes 1 et 2** « Prenons l'âge du bon côté » : Activité physique et alimentation et Santé cognitive : Pôle de Gérontologie et d'Innovation de Bourgogne-Franche-Comté, Gerond'lf
- **Animation des sessions de formation** au programme 1 « Prenons l'âge du bon côté : Activité physique et alimentation » : Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine, Pôle de Gérontologie et d'Innovation de Bourgogne-Franche-Comté, Gerond'lf, Gérontopôle Auvergne-Rhône-Alpes, Gérontopôle Pays de la Loire

Autres acteurs :

- Comité d'expert.es composé notamment de membres du conseil scientifique des gérontopôles et de l'UGF.
- Acteurs des CFPPA et opérateurs de prévention



AXE 1



CHIFFRES CLÉS 2025

- **30** journées de formation organisées - programme 1 « Prenons l'âge du bon côté : activité physique et alimentation », sur 5 villes (Paris, Nantes, Bordeaux, Lyon, Dijon)
- **443** opérateurs de prévention formés
- **4** webinaires nationaux de présentation réalisés
- **4** Retex animés



DATES CLÉS 2025

- **Mai** : Livraison programme 1 finalisé « Prenons l'âge du bon côté : activité physique et alimentation »
- **15 mai** : Première formation au programme 1 « Prenons l'âge du bon côté : activité physique et alimentation »
- **21 mai** : Copil UGF/CNSA
- **Mai - Septembre** : Expérimentation programme 2 « Prenons l'âge du bon côté : santé cognitive »
- **Septembre** : Revue de la littérature programme 3 « Prenons l'âge du bon côté – santé mentale »



AXE 2

Dans le cadre de l'axe 2 « Formation des référents de la conférence des financeurs et des porteurs de projets à la prévention de la perte d'autonomie, au marketing social et à la mesure d'impact », Géron'd'if et Gérontopôle des Pays de la Loire copilotent une mission visant à concevoir des journées thématiques :

- › Repères clés pour une approche commune de la prévention de la perte d'autonomie
- › Mesure d'impact des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie
- › Marketing social et enjeux de l'adoption de comportements favorables à la santé



ACTEURS

Parmi les membres de l'UGF, les Gérontopôles ont été associés à différentes phases de l'Axe 2 :

- › **Animation des sessions sur la thématique évaluation d'impact pour les membres des CFPPA et pour les porteurs de projet** : Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine, Pôle de Gérologie et d'Innovation de Bourgogne-Franche-Comté, Gérontopôle Auvergne-Rhône-Alpes, Gérontopôle Normandie, Géron'd'if et Gérontopôle des Pays de la Loire
- › **Animation d'une session et 2 Retex sur la thématique prévention de la perte d'autonomie** : Gérontopôle Normandie, Gérontopôle des Pays de la Loire et Géron'd'if
- › **Conception de la journée thématique Marketing social** : Gérontopôle Auvergne-Rhône-Alpes et Géron'd'if
- › **Autres acteurs** : Institut du Marketing social



CHIFFRES CLÉS 2025

- › **24** journées thématiques sur 5 villes (Paris, Nantes, Bordeaux, Lyon, Dijon)
- › **494** opérateurs formés à l'évaluation d'impact des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie
- › **223** membres des CFPPA formés à l'évaluation d'impact des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie
- › **4,2/5** note moyenne satisfaction des participants



DATES CLÉS 2025

Journée thématique Marketing social :

- › **Juin 2025** : Livraison du script pédagogique
- › **Octobre 2025** : Livraison des contenus communs pour les membres des CFPPA et pour les porteurs de projet



AXE 3

La collaboration avec l'Union des Gérontopôles de France a permis de repérer en 2025, après un processus de sélection, des actions de prévention de terrain prometteuses remontées par les référents des commissions de financeurs, ainsi que des pré-évaluations des finalistes (x2).

- Repères clés pour une approche commune de la prévention de la perte d'autonomie
- Mesure d'impact des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie
- Marketing social et enjeux de l'adoption de comportements favorables à la santé



ACTEURS

- **Gérontopôle AURA** représenté par Mme Nathalie BARTH (directrice) et **Gérontopôle de Normandie** représenté par Marine LEROUX (directrice)
- **Autres acteurs :**
 - > Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (commanditaire) ;
 - > Lauréats 2024 – mutualité française (en cours de finalisation) et 2025 – Saparman (en cours)
 - > Référents des commissions des financeurs ;
 - > Porteurs de projets d'actions de prévention ;
 - > Experts mobilisés dans le cadre des comités d'experts issue des conseils scientifiques de l'union mais aussi des conseils scientifiques des gérontopoles en région. Deux comités scientifiques réunis pour chaque projet suite à appel à contribution sur les thématiques investiguées.



CHIFFRES CLÉS 2025

- **1** restructuration de l'axe 3
- **1** évaluation d'impact
- **1** processus de sélection des actions (saison 2)
- **1** nouveau lauréat (Saparman)
- **2** lauréats en cours d'accompagnement



DATES CLÉS 2025

- **Juillet 2025 :** Refonte du fonds vital (saison 2) et réécriture méthodologique de l'axe « De l'évaluation d'impact à la modélisation des actions »
- **Septembre 2025 :** Remise de l'évaluation d'impact du projet P'art à chute (saison 1) Poursuite de la modélisation en 2026 (hors conventionnement initial). L'accompagnement du lauréat 1 est toujours en cours suite aux réajustements demandés par la CNSA.
- Septembre 2025 :** Identification du 2nd lauréat sur une action de prévention basée sur l'activité physique « Taiso » dont le porteur est Saparman après analyse détaillée et comparative des 2 finalistes (analyse comparative et scénarios d'accompagnement).



AXE 4

La collaboration de la CNSA avec l'Union des Gérontopôles de France a permis de structurer une veille scientifique rigoureuse, directement exploitable par les acteurs de terrain. Les fiches produites constituent des outils concrets et opérationnels, facilitant l'appropriation des données scientifiques par les chargés de mission et contribuant à éclairer les décisions locales en matière de prévention de la perte d'autonomie.

Dans un contexte de vieillissement de la population et d'évolution des politiques publiques, l'accès à des connaissances scientifiques fiables, actualisées et opérationnelles constitue un enjeu majeur. À ce jour, il n'existait pas d'offre permettant de couvrir de manière pluridisciplinaire l'actualité scientifique tout en la rendant accessible aux acteurs de terrain.

C'est dans cette perspective que la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie a confié à l'Union des Gérontopôles de France la structuration et l'animation d'une veille scientifique dédiée à la prévention de la perte d'autonomie, dans le cadre du Centre national de ressources et de preuves.

L'objectif est double :

- **Renforcer** le lien entre recherche et action publique,
- **Outiller** les professionnels (chargés de mission des CFPPA, décideurs, acteurs de prévention) de contenus fiables, synthétiques et directement mobilisables.

Depuis 2024, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie a confié à l'Union des Gérontopôles de France l'animation d'une veille scientifique dans le cadre du Centre national de ressources et de preuves.

Ce projet répond à un besoin structurant : rendre accessibles et opérationnelles des connaissances scientifiques souvent complexes, afin de mieux outiller les acteurs de terrain engagés dans la prévention de la perte d'autonomie. Il vise ainsi à renforcer le lien entre recherche et action publique, en éclairant les décisions locales par des données probantes.

Concrètement, la démarche repose sur une veille documentaire nationale et internationale, réalisée par un auteur et encadré par des experts thématiques, suivie de la production de synthèses courtes, pédagogiques et directement exploitables.

Chaque thématique donne lieu à des livrables structurés, comprenant :

- un dossier thématique complet, intégrant une sélection d'articles scientifiques analysés et contextualisés ;
- des fiches de synthèse opérationnelles, facilitant une appropriation rapide des connaissances par les acteurs de terrain ;
- un article publié dans une revue scientifique indexée.

Chaque production est validée par un comité de lectorat composé de chargés de mission CFPPA et par le conseil scientifique de l'UGF avant diffusion auprès des professionnels, notamment les chargés de mission des conférences des financeurs.

À travers ce dispositif, l'Union des Gérontopôles de France contribue à diffuser une culture commune fondée sur des connaissances robustes, à soutenir l'innovation en prévention et à renforcer l'impact des politiques publiques en faveur du bien vieillir.



AXE 4



ACTEURS

- **Au sein de l'Union des G rontop les de France :** le G rontop le Pays de la Loire coordonne cet axe avec la mobilisation de l'ensemble des G rontop les membres.
- **Autres acteurs :**
 - > Caisse nationale de solidarit  pour l'autonomie (commanditaire) ;
 - > Experts mobilis s dans le cadre des comit s th matiques ;
 - > Conseil scientifique de l'Union des G rontop les de France.



DATES CL S 2025

- **Mars 2025 :** Publication de la th matique « Bien- tre psychologique »
 - > **Auteur :** Dr Ana s CLOPPET-FONTAINE, G rond'If
 - > **Comit  d'experts :** Pr Philippe ALAIN, Pr Julien DELRIEU, Pr Matthieu LILAMAND, Pr Marc VERNY
 - > **Publication de la synth se en mars 2025 :** <https://www.cnsa.fr/sites/default/files/2025-04/CNSA-livrable-bien-etre-psychologique-VF-accessible.pdf>
- **  venir en 2026, 3 th matiques :**
 - > Sant  cognitive
 - > Audition et vision
 - > Isolement



FINANCEUR

Cette action fait l'objet d'un financement CNSA   hauteur de 80%, les 20% restant sur autofinancement des g rontop les.





ÉVALUATION DU MODÈLE MARPA

La Fédération Nationale des MARPA (FNMARPA) et la CCMSA (Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole) souhaitent procéder à une évaluation externe approfondie de ce modèle d'habitat seniors, dans un paysage de plus en plus concurrentiel, afin de valoriser une offre de proximité, à but non lucratif et ancrée dans son territoire.

Confiée à l'UGF, l'évaluation a débuté en 2024 et s'est terminée début 2025 avec la finalisation et la livraison du rapport, d'une synthèse et d'une proposition d'infographie. Elle ciblait quatre thématiques : la vie en MARPA, l'activité salariée et bénévole en MARPA, le modèle économique et la dynamique territoriale.

Cinq gérontopôles, coordonnés par le PGI, et appuyés par des experts scientifiques, se sont impliqués dans la réalisation de l'évaluation reposant sur une méthodologie mixte, quantitative et qualitative.



ACTEURS (FNMARPA et CCMSA pilotes)

- **Coordinateur national au sein de l'UGF** : PGI Bourgogne-Franche-Comté
- **Parmi les membres de l'UGF** : les équipes opérationnelles des Gérontopôles AURA, Gérontopôle de Normandie, Gérontopôle des Pays-de-la-Loire, Gérontopôle Nouvelle Aquitaine et PGI Bourgogne-Franche-Comté.
- **Autres acteurs** : CCMSA, FNMARPA, CHU de Besançon, CHU Dijon Bourgogne, Université Marie et Louis Pasteur.



DATES CLÉS 2025

- **Avril** : livraison du rapport, de la synthèse et de l'infographie dans leurs versions définitives
- **4 juin** : livraison du rapport, de la synthèse et de l'infographie dans leurs versions définitives



FINANCEURS





ANNEXES



LES SYNERGIES DE L'UNION

Les instances délibératives - Mandature 2023/2026

➡ L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Auvergne-Rhône-Alpes : M. Olivier Bossard et Pr Gaëtan Gavazzi
- Bourgogne-Franche-Comté : M. Christian Magnin-Feysot, Pr France Mourey et Mme Françoise Tenenbaum
- Bretagne : Dr Kevin Charras, Pr Aline Corvol et M. Michel Mogan
- Centre Val de Loire : Pr Bertrand Fougère et Dr Amal Aïdoud
- Hauts-de-France : Mme Clémentine Gazzera-Spieser, M Hugues Bardoux et Pr François Puisieux
- Île-de-France : Pr Olivier Hanon, M. Louis Matias et Pr Agathe Raynaud-Simon
- Normandie : M. Jean-François Capo-Canellas, Mme Valérie Egloff et Pr Cédric Vilain
- Nouvelle-Aquitaine : M. Alexandre Petit, Pr Achille Tchalla et Pr François Vincent
- Occitanie : Pr Sandrine Andrieu, Pr Sophie Guyonnet et Pr Yves Rolland
- Pays de la Loire : Pr Cédric Annweiler, Pr Gilles Berrut et Pr Anne-Sophie Boureau
- Sud : Mme Josy Chambon et Pr Olivier Guérin

➡ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Auvergne-Rhône-Alpes : Pr Gaëtan Gavazzi et M Olivier Gossard
- Bourgogne-Franche-Comté : Mme Françoise Tenenbaum
- Bretagne : Dr Kevin Charras
- Centre Val de Loire : Pr Bertrand Fougère
- Corse : Dr Marie-Pierre Pancrazi
- Hauts-de-France : Pr François Puisieux
- Île-de-France : Pr Olivier Hanon
- Normandie : Mme Valérie Egloff
- Nouvelle-Aquitaine : M. Alexandre Petit
- Occitanie : Pr Yves Rolland
- Pays-de-la-Loire : Pr Gilles Berrut
- Sud : Mme Josy Chambon et Pr Olivier Guérin



LES SYNERGIES DE L'UNION

L'instance consultative

➡ LE BUREAU

- Présidente : Mme Françoise Tenenbaum (PGI)
- Vice-président : Pr Olivier Hanon (Gérond'If)
- Trésorière : Dr Kevin Charras (Kozh Ensemble, Gérontopôle de Bretagne)

➡ LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Auvergne-Rhône-Alpes : Pr Gaëtan Gavazzi et Dr Pauline Gouttefarde
- Bourgogne-Franche-Comté : Pr Patrick Manckoundia et Pr France Mourey
- Bretagne : Pr Aline Corvol et Pr Gabriel Robert
- Centre Val de Loire : Dr Amal Aïdoud
- Hauts-de-France : Pr Frédéric Bloch et Pr Vincent Caradec
- Île-de-France : Pr Olivier Hanon, président du conseil scientifique de l'Union et Pr Agathe Raynaud-Simon
- Normandie : Pr Cédric Villain
- Nouvelle Aquitaine : Pr Valérie Berger et Pr Achille Tchalla
- Occitanie : Pr Sandrine Andrieu et Pr Yves Rolland
- Pays-de-la-Loire : Pr Cédric Annweiler et Pr Gilles Berrut
- Sud : Pr Olivier Guérin



L'UNION ET SES MEMBRES DANS LA PRESSE EN 2025

➡ Les  chos (10/09/2025) « La guerre des g n rations n'aura pas lieu » - Partie 1

10/09/2025 11:11

« La guerre des g n rations n'aura pas lieu » | Les Echos

 TRIBUNE

« La guerre des g n rations n'aura pas lieu »

Depuis 1945, nous avons int gr  que les actifs soutiennent les inactifs.

Mais, face aux difficult s budg taires et aux tensions interg n rationnelles croissantes, si l'on inversait le rapport de force ?

Fran oise Tenenbaum, pr sidente, de l'Union des G rontop les de France, propose la cr ation d'un Service civique senior.



Aujourd'hui, le paradoxe frappe par sa brutalit  : nos seniors vivent plus longtemps, en meilleure sant , avec des retraites d centes. Pendant ce temps, leurs petits-enfants gal rent,  crit Fran oise Tenenbaum. (iStock)



L'UNION ET SES MEMBRES DANS LA PRESSE EN 2025

Les  chos (10/09/2025) « La guerre des g n rations n'aura pas lieu » - Partie 2

Par **TENENBAUM FRAN OISE** (Pr sidente Union des G rontop les de France)

Publi  le 10 sept. 2025   10:30 | Mis   jour le 10 sept. 2025   10:46



Votre abonnement vous permet d'acc der   cet article

Rappelons-nous cette France de l'apr s-guerre, traumatis e par les horreurs du conflit mondial. Face   la pauvret  qui frappait massivement les personnes  g es et malades, la nation fait alors un choix r volutionnaire : **cr er la S curit  sociale**. Assurance-Maladie

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/la-guerre-des-generations-naura-pas-lieu-2185408>

1/4

10/09/2025 11:11

« La guerre des g n rations n'aura pas lieu » | Les Echos

maternit , prestations familiales, retraites, accidents du travail - maladies professionnelles... Quatre piliers d'un  difice social b ti sur une  vidence de l' poque : la reconstruction allait fournir du travail pour tous, et les cotisations interg n rationnelles issues de cette prosp rit  annonc e financeraient naturellement le syst me.

Ce mod le, compl t  par la branche Autonomie, a remarquablement fonctionn . Pendant des d cennies, les actifs ont soutenu leurs  n s, reproduisant le sch ma ancestral de solidarit  familiale   l' chelle nationale. Mais l' quation a chang  de variables.

Les jeunes g n rations en difficult 

Aujourd'hui, le paradoxe frappe par sa brutalit  : nos seniors vivent plus longtemps, en meilleure sant , avec des retraites d centes. Pendant ce temps, leurs petits-enfants gal rent. Logement inaccessible, formations inadapt es au march  du travail, salaires d risoires, garde d'enfants hors de prix... La liste des obstacles dress s devant les jeunes g n rations s'allonge inexorablement.



L'UNION ET SES MEMBRES DANS LA PRESSE EN 2025

➔ Les  chos (10/09/2025) « La guerre des g n rations n'aura pas lieu » - Partie 3

LIRE AUSSI :

- Plus pour les retrait s, moins pour les jeunes : la d rive des d penses publiques depuis trente ans

Cette inversion des fragilit s produit des effets d vastateurs. La natalit  s'effondre - quand on peine   se loger, comment envisager de fonder une famille ? - cr ant une spirale inqui tante qui menace l' quilibre m me de notre pacte social. Les tensions montent, aliment es par des discours populistes qui agitent l' pouvantail d'une « guerre des g n rations » o  chacun se disputerait les miettes d'un g teau qui r tr cit.

Service civique senior

Pourtant, une voie s'esquisse, port e notamment par l'Union des G rontop les de France. Ce r seau national d'acteurs - soignants, scientifiques, entreprises, collectivit s - qui oeuvre pour la qualit  de vie des seniors propose une r volution copernicienne : et si les g n rations les mieux loties aidaient celles en difficult  ?

L'id e forte ? Cr er un Service civique senior qui mobiliserait les « jeunes vieux » - ces retrait s en forme et disponibles - au service des jeunes, des familles en d tresse, des

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/la-guerre-des-generations-naura-pas-lieu-2185408>

2/4

10/09/2025 11:11

« La guerre des g n rations n'aura pas lieu » | Les Echos

tr s  g s ou des personnes handicap es. Imaginez ces comp tences et cette exp rience accumul es au fil des d cennies mises au service de la transmission, de l'accompagnement, du soutien concret.



L'UNION ET SES MEMBRES DANS LA PRESSE EN 2025

➡ Les échos (10/09/2025) « La guerre des générations n'aura pas lieu » - Partie 4

LIRE AUSSI :

- CHRONIQUE – Pour une (vraie) justice intergénérationnelle

Cette proposition bouleverse nos automatismes mentaux. Depuis 1945, nous avons intégré que les actifs soutiennent les inactifs, que les jeunes portent les vieux. Mais si le rapport de force s'est inversé, pourquoi ne pas inverser aussi les flux de solidarité ?

Une révolution silencieuse en marche

Ce n'est pas qu'une question de justice sociale, c'est une nécessité économique. Comment maintenir la cohésion nationale si une génération entière se sent abandonnée ? Comment préserver notre modèle social si ceux qui devraient le porter demain n'ont pas les moyens de s'y projeter ?

Le Service civique senior n'est qu'un exemple des innovations possibles. On pourrait imaginer des transferts financiers inversés, des dispositifs de parrainage professionnel, des systèmes de tutorat généralisé. L'essentiel est de **sortir du piège de l'opposition générationnelle** pour retrouver l'esprit originel de notre protection sociale : la solidarité.

Cette stratégie novatrice mérite d'être au cœur des débats publics actuels. Trop souvent, nos politiques sociales restent prisonnières des schémas du passé, incapables de s'adapter aux réalités nouvelles. Le courage politique consisterait à oser remettre en question nos automatismes pour construire un nouveau pacte générationnel.

C'est peut-être là le vrai défi de notre génération : prouver que la France sait encore innover socialement quand l'urgence l'exige.

Françoise Tenenbaum est présidente de l'Union des Gérontopôles de France.

Françoise Tenenbaum



L'UNION ET SES MEMBRES DANS LA PRESSE EN 2025

➔ Côte-d'Or le bien Public (29/03/2025) : Françoise Tenenbaum a reçu ses insignes de chevalière de la Légion d'honneur - Partie 1

Côte-d'Or

Françoise Tenenbaum a reçu ses insignes de chevalière de la Légion d'honneur

Figure politique en Côte-d'Or et actrice majeure du monde de la santé en Bourgogne-Franche-Comté, Françoise Tenenbaum a reçu ses insignes de chevalière de la Légion d'honneur, samedi à Dijon, des mains du directeur de l'agence régionale de santé Jean-Jacques Coiplet.

Bertrand Lhote - 29 mars 2025 à 18:49 | mis à jour le 29 mars 2025 à 18:55 - Temps de lecture : 2 min

16 |



Jean-Jacques Coiplet a rappelé l'investissement de Françoise Tenenbaum auprès des victimes de plusieurs événements qui ont marqué les Dijonnais, comme l'incendie du foyer Adoma ou l'explosion de l'immeuble, avenue Eiffel. Photo B. L.



L'UNION ET SES MEMBRES DANS LA PRESSE EN 2025

➔ Côte-d'Or le bien Public (29/03/2025) : Françoise Tenenbaum a reçu ses insignes de chevalière de la Légion d'honneur - Partie 2

Comme un symbole, c'est à Dijon, au cœur du siège de l'agence régionale de santé (ARS), une structure dont elle est vice-présidente du conseil d'administration, que la Dijonnaise Françoise Tenenbaum a été nommée chevalière de la Légion d'honneur, samedi 29 mars.

Une décoration remise des mains du directeur de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté Jean-Jacques Coiplet, au cours d'une cérémonie qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes, dont de nombreuses personnalités locales. À l'image du préfet [Paul Mourier](#), de la maire de Dijon [Nathalie Koenders](#), du président de Dijon Métropole [François Rebsamen](#) ou encore du sénateur [François Patriat](#).

« Une femme d'action et de projets »

Nommée dans [la promotion du 14 juillet 2024](#) sur proposition du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, Françoise Tenenbaum a obtenu cette distinction en récompense de ses quarante et une années de services dans le secteur de la santé. Mais aussi pour son investissement dans le tissu social et associatif.



L'UNION ET SES MEMBRES DANS LA PRESSE EN 2025

➔ Côte-d'Or le bien Public (29/03/2025) : Françoise Tenenbaum a reçu ses insignes de chevalière de la Légion d'honneur - Partie 3



Après une première partie de carrière en tant que cadre à la CPAM (caisse primaire d'assurance maladie), Françoise Tenenbaum s'est ensuite fait connaître en tant qu'élue locale. À Dijon, où elle conseillère municipale déléguée à l'hygiène et la santé et vice-présidente de la Métropole en charge de la solidarité, des politiques sociales et de la santé. Mais aussi au conseil régional en tant que vice-présidente en charge des formations sanitaires et sociales, de l'accompagnement des personnes handicapées et de la santé.

Décrite par Jean-Jacques Coiplet comme « une femme d'action et de projets », Françoise Tenenbaum préside également huit associations ou dispositifs. À l'image de l'antenne locale de la Licra, de l' [Union des gérontopôles de France](#) ou encore de l' [Epnak](#) , une structure qui œuvre en faveur de l'insertion des personnes handicapées.



L'UNION ET SES MEMBRES DANS LA PRESSE EN 2024

🔗 Ouest-France et LinkedIn de la Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des personnes handicapées (14/07/2025) : Gilles Berrut a reçu ses insignes d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur



Charlotte Parmentier-Lecocq ✓ • 2e

[Se connecter](#) ...

Députée du Nord - Ancienne ministre déléguée ch...

9 mois • 🌐

🌟 Au nom du Président de la République, j'ai remis ce soir les insignes d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur au Professeur **Gilles BERRUT**.

Tout au long de sa carrière, il s'est engagé pour améliorer la vie des personnes âgées, en combinant soins, recherche et formation, et en développant des initiatives permettant aux seniors de rester autonomes, écoutés et respectés.

En 2010, il a fondé le Gérontopôle Autonomie et Longévité des Pays de la Loire, première pierre d'un réseau qui compte aujourd'hui 13 Gérontopôles sur tout le territoire, un engagement qui mérite toute la reconnaissance de la Nation. 🇫🇷



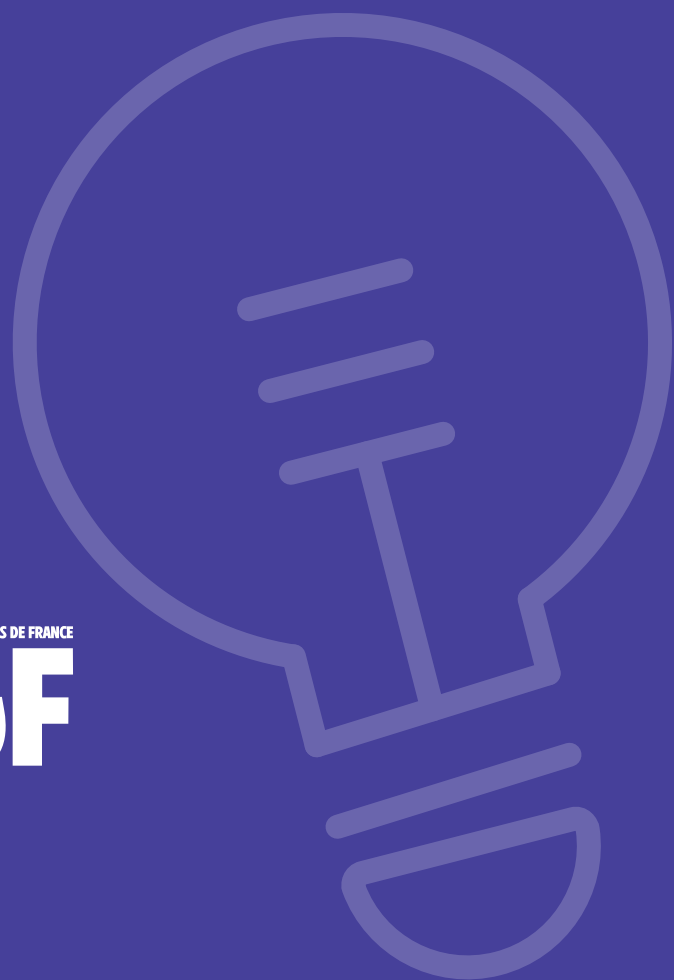
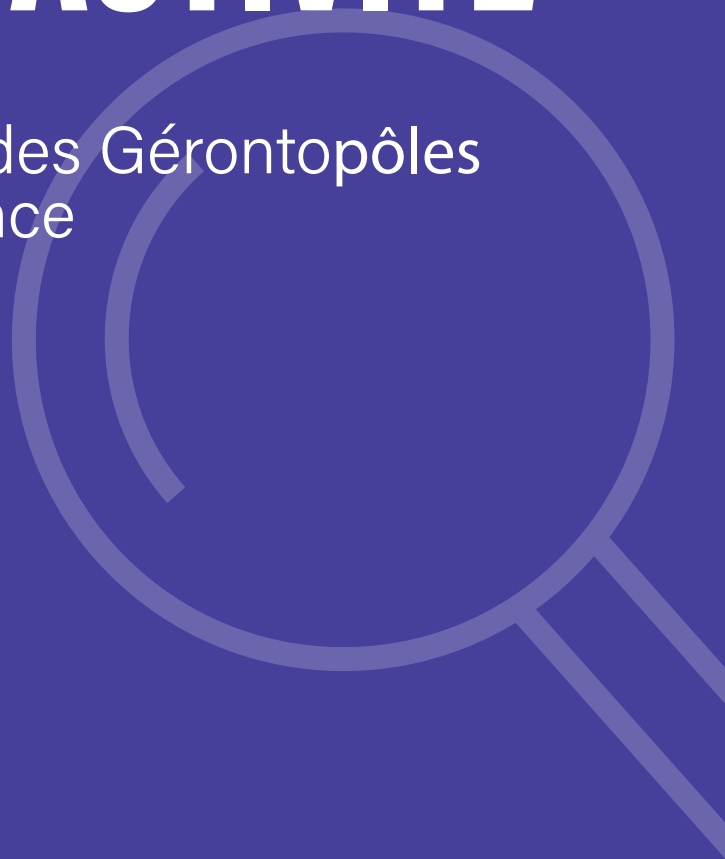
👍👏❤️ 239

40 commentaires · 12 republications

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Union des Gérontopôles
de France



UNION DES GÉRONTOPÔLES DE FRANCE

UGF